

Note Méthodologique : Analyse et évaluation des risques

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser les enjeux de sécurité, santé et environnement de l'entreprise.
 - Détecter, hiérarchiser et maîtriser les dangers affectant collaborateurs, installations et continuité des opérations.
 - Prévenir les accidents et garantir la conformité réglementaire.
 - Optimiser la gestion des risques professionnels via un diagnostic précis et une méthodologie adaptée.
-

Objectifs de la mission

- Identifier les facteurs de danger présents dans l'environnement de travail.
 - Évaluer probabilité et gravité, puis hiérarchiser les risques.
 - Proposer des mesures correctives et préventives adaptées.
 - Réduire accidents, maladies professionnelles et incidents.
 - Assurer la conformité légale et faciliter les décisions d'organisation, formation et investissement.
-

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises de toutes tailles et secteurs (industrie, construction, agroalimentaire, logistique, services).
- Risques couverts : physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, mécaniques (équipements).
- Formats d'intervention : présentiel sur site ou hybride (analyse documentaire/entretiens à distance + visites ciblées).
- Livrables : rapport détaillé, matrice d'évaluation des risques, plan d'action priorisé, tableaux synthétiques, appui à la mise en œuvre.

Point clé : Une visite sur site reste essentielle pour une évaluation complète et précise des risques.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Entretiens responsables, visite des locaux, observation des conditions de travail.
- Collecte des informations (activités, procédures, incidents passés).
- Résultat : cadrage d'une mission ciblée et adaptée.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue DUERP, plans de prévention, FDS, procédures internes.
- Vérification de conformité et identification des écarts.
- Résultat : cadrage du périmètre et orientation des observations terrain.

Étape 3 : Identification et évaluation des risques

- Analyse qualitative et quantitative à partir des données recueillies.
- Hiérarchisation selon gravité et fréquence (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, mécaniques).
- Résultat : priorisation claire des risques.

Étape 4 : Recommandations et plan d'action

- Définition des mesures immédiates et adaptations organisationnelles.
- Proposition des formations à prévoir.
- Résultat : plan d'action personnalisé et opérationnel.

Étape 5 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre, suivi des indicateurs de performance.
- Audits périodiques et supervision des corrections.
- Résultat : dynamique d'amélioration continue en SST.

Planning / durée / jalons

Élément	Détails
Durée globale	De quelques jours à plusieurs semaines (jusqu'à plusieurs mois pour les grandes structures).
Formats	Présentiel (visites sur site) ou hybride (analyse documentaire/entretiens à distance + visites ciblées).
Jalons clés	Diagnostic initial → Validation du plan d'action → Suivi et audits périodiques.
Livrables	Rapport détaillé, matrice d'évaluation des risques, plan d'action priorisé, tableaux synthétiques.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournit les documents existants (DUERP, rapports d'accidents, FDS, plans d'installations, procédures SST).
- Facilite l'accès aux sites et organise les entretiens.
- Valide le plan d'action et contribue à sa mise en œuvre.

Consultant

- Conduit le diagnostic (visites, entretiens, observations).

- Réalise l'analyse documentaire et l'évaluation des risques.
 - Produit le rapport, la matrice et le plan d'action priorisé.
 - Assure le suivi : indicateurs, audits périodiques, supervision des corrections.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Document unique (DUERP) et mises à jour disponibles.
 - Rapports d'accidents/incidents et indicateurs existants.
 - Fiches de données de sécurité (FDS) et procédures internes SST.
 - Plans d'installations et informations sur les activités/process.
 - Disponibilité des responsables pour entretiens.
 - Accès autorisé aux sites pour visites et observations terrain.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation du plan d'action avant mise en œuvre.
 - Suivi des indicateurs de performance et reporting précis.
 - Audits périodiques et supervision des corrections.
 - Vérification de la conformité réglementaire tout au long de la mission.
 - Mise à jour régulière du DUERP conformément aux exigences légales.
 - Démarche d'amélioration continue en santé et sécurité au travail.
-